



# Doctorat création et recherche artistique, mention Arts, EUR Arts et Humanités / Villa Arson Université Côte d'Azur Appel à candidatures 2024

## **I. Un programme doctoral conjoint EUR Arts et Humanités - Villa Arson**

Établissement composante à personnalité morale de l'Université Côte d'Azur, la Villa Arson fait partie du réseau des dix établissements publics nationaux d'enseignement supérieur artistique sous tutelle du ministère de la Culture dans le champ des arts visuels. Accueillant environ 230 étudiants, au sein d'un département « Arts » ouvert à un large spectre de disciplines, la Villa Arson est également une structure de production et de diffusion artistique, à travers un programme d'expositions et de résidences à vocation internationale.

L'École Universitaire de Recherche Arts et Humanités, couvre la formation et la recherche des sciences humaines et sociales en se distinguant par son étendue disciplinaire. Depuis le langage jusqu'aux organisations humaines et sociales, l'EUR Arts et Humanités met au cœur de sa recherche et de ses formations l'analyse de ces émergences et de ces transformations telles qu'elles se déploient dans les arts, la littérature et les langues, les cultures et les civilisations, la philosophie et l'épistémologie, les sciences de l'information et de la communication, la linguistique, l'histoire et l'archéologie, l'anthropologie et l'ethnologie, la sociologie, les sciences de gestion et du management, la psychologie.

À partir de l'année académique 2024-2025, un programme doctoral création et recherche artistique est activé par l'EUR Arts et Humanités et la Villa Arson, à travers le lancement d'un appel à candidatures pour un contrat doctoral d'une durée de trois ans.

## **II. “Habiter”**

Ce programme doctoral intègre les activités de recherche du Laboratoire Associé International *Arts, société, mieux-être* (LIA-Asme) qui lie l'Université Côte d'Azur et l'Université Laval à Québec au sein duquel l'EUR Arts et Humanités et la Villa Arson jouent un rôle de premier rang. La mission principale du LIA-Asme est de faire de la création artistique un outil d'investigation sociale et sociétale, avec une attention particulière portée à des sujets actuels, aux approches transdisciplinaires et aux nouvelles opportunités techniques et méthodologiques offertes par la technologie et les sciences appliquées.

Le laboratoire organise sa recherche autour de quatre axes (humanités environnementales ; déplacement, migration et interculturalité ; art, care, (re)médiation ; arts éphémères, arts de la rue, écritures urbaines) et d'un sujet annuel.

Le sujet retenu pour cet appel doctoral est celui de l'« habiter ». Si l'étymon de ce verbe pointe vers l'appropriation, la domestication, avec les dérives prédatrices que la modernité a développées, et qui sévissent encore, qu'il s'agisse des mouvements de colonisation, d'exploitation des ressources naturelles, de domestication du monde « sauvage », un vaste mouvement s'est fait jour depuis plusieurs décennies, dans le sillage du mouvement écologiste et de l'éthique du care, qui invite à penser l'« habiter » dans une perspective de soin, d'accueil, de préservation, d'inclusion, d'échange.

Cet appel invite donc tou·tes les candidat·es à une réflexion émanant de toutes les disciplines et de pratiques créatrices diversifiées, touchant les arts plastiques, audiovisuelles et performatives, en affichant un intérêt particulier pour les spécificités de la Villa Arson et ses pôles d'activité (dessin et peinture, volume, édition, photographie, vidéo, son, arts numériques, arts de la scène).

### **III. Le doctorat par le projet en arts**

La recherche par le projet en arts a pour but de penser le projet artistique comme matrice de la recherche, articulant réflexion analytique et production plastique.

Cette formation doctorale s'adresse explicitement à des candidat·es ayant une production originale et innovante dans leur champ d'expression plastique et de recherche théorique, maîtrisant la connaissance des théories, de l'histoire et de l'actualité de l'art, des sciences humaines et sociales.

La·le candidat·e fera preuve notamment d'une démarche nouvelle et expérimentale dans le domaine de la création artistique et de sa restitution, ainsi que d'une activité de recherche en cours (témoignée par des travaux encadrés au niveau master ou équivalent).

Les objectifs à atteindre durant le doctorat par le projet en arts sont les suivants :

- Concevoir et structurer une recherche par le projet, articulée sur l'interaction entre théories, pratiques et techniques de création ;
- Contextualiser la recherche par le projet dans un environnement interdisciplinaire (arts plastiques, photographie, cinéma, théâtre, danse et performances, pratiques sonores, arts numériques et immersives, pratiques de création textuelle, pratiques curatoriales, etc.) ;
- Développer des méthodologies et des outils spécifiques de la création (liés au sujet de recherche) susceptibles de généralisations et/ou de transferts vers d'autres disciplines ou formes d'expression artistique, ou compétences.

Il est attendu que le ou la candidat·e possède suffisamment de compétences techniques et/ou technologiques pour être autonome dans les ateliers afin de participer activement

aux projets de recherche et de développement de la Villa Arson et qu'il·elle sache s'y intégrer (ateliers, expositions, co-encadrements, participation aux activités, etc.).

#### IV. Activités prévues durant les trois années d'inscription en doctorat

Le/la futur·e doctorant·e devra fournir une activité de production artistique et intellectuelle constantes pendant toute la durée du doctorat (3 ans).

En conformité avec les moyens mis à disposition par l'EUR Arts et Humanités et la Villa Arson, il est demandé au·à la future doctorant·e de réaliser :

- Au moins une communication par an autour de son travail ;
- Au moins une publication par an sur des revues spécialisées ;
- À l'issue des trois ans de doctorat et de la soutenance, une restitution publique dans le cadre de la programmation artistique de la Villa Arson et dans ses espaces d'exposition.

Il est aussi demandé que le/la futur·e doctorant·e participe activement à la vie scientifique du LIA-Asme et à ses activités de diffusion et valorisation scientifique (réunions de travail, séminaires, publications, rédaction d'appels). Il·elle sera encouragé·e à développer des partenariats et des résidences à l'étranger, à organiser des journées d'étude et des rencontres au niveau international.

Il pourrait être envisageable d'attribuer au/à la doctorant·e un contrat d'enseignement de maximum 64h équivalent TD par an, inhérent à ses sujets de travail, et adressé aux étudiant·es de l'EUR Arts et Humanités et/ou de la Villa Arson.

#### V. La thèse

La thèse du doctorat création et recherche artistique de l'EUR Arts et Humanités / Villa Arson consiste en une ou plusieurs œuvres, accompagnées d'un document hybride, au sein duquel l'expression écrite pourra coexister avec d'autres formes d'expression.

Ce dernier rassemblera, organisera et présentera sous forme de portfolio ou de journal de bord toutes les activités (expériences, sources, interactions avec d'autres pratiques artistiques ou scientifiques, etc.) qui auront accompagné et nourri le travail de création plastique. L'objectif de la thèse est de produire des connaissances nouvelles sur un sujet ou dans un domaine particulier, par le biais d'une réflexion argumentée et problématisée et dans la forme définie en accord avec les directrices et les directeurs de thèse.

La thèse sera co-encadrée par deux personnes :

- Dans le rôle de **directeur·ice** de thèse, un·e enseignant·e-chercheur·e titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), rattaché·e à l'un des [laboratoires](#) membres de l'EUR Arts et Humanités et de l'[École doctorale SHAL](#) de l'Université Côte d'Azur, qui délivre donc le diplôme de doctorat.

- Dans le rôle de **co-encadrant·e** de thèse, un·e enseignant·e, plasticien·e ou théoricien·ne, membre de l'[équipe enseignante](#) de la Villa Arson ;

## VI. Soutien et accompagnement

Le contrat doctoral est ouvert aux candidats de l'UE et des pays tiers pour trois ans (36 mois) de financement complet. Le/la doctorant.e recevra un salaire mensuel net d'environ 2000 euros. Le contrat doctoral débutera le 1er décembre 2024.

## VII. Candidature, pré-sélection, admission

Les candidat·es sont invité·es à produire un dossier qui sera examiné par un comité de sélection et seront éventuellement invité·es à un entretien avec un jury composé d'enseignant·es-artistes de la Villa Arson et d'enseignant·es-chercheur·es de l'EUR Arts et Humanités.

Les dossiers sont à remettre **uniquement par voie électronique, en un seul document PDF** (en pièce jointe ou sous forme de lien Google Drive, WeTransfer, etc.), au plus tard le **lundi 11 novembre 2024 minuit**, aux deux adresses suivantes :

[programme.doctoral@villa-arson.fr](mailto:programme.doctoral@villa-arson.fr)  
[eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr)

Le fichier de candidature aura pour titre *NOM.Prénom* et comportera :

- Un CV détaillé ;
- Une lettre de soutien de la part d'un enseignant·e-chercheur·e habilité·e à diriger des recherches, rattaché·e à l'École doctorale SHAL de l'Université Côte d'Azur ;
- Une lettre de soutien de la part d'un co-encadrant·e de thèse, un·e enseignant·e, plasticien·e ou théoricien·ne, membre de l'équipe enseignante de la Villa Arson ;
- Une description détaillée du projet de recherche-crédation, en utilisant le modèle en annexe de cet appel ;
- Un portfolio des réalisations antérieures ;
- Une copie du diplôme de Master 2 ou équivalent.

**N.B.** Le dossier de candidature pourra être rédigé en français ou en anglais ; des auditions seront organisées au cours du mois de novembre

**Contacts et envoi des candidatures impérativement aux deux adresses ci-dessous :**

[programme.doctoral@villa-arson.fr](mailto:programme.doctoral@villa-arson.fr)  
[eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr)

